

Bpifrance, l'Etat, l'Ameublement Français et le CODIFAB lancent le Fonds Bois et Eco-Matériaux, d'un montant de 70 M€, pour accompagner le développement des entreprises de la Filière Bois et des Matériaux biosourcés

- **Une troisième génération de Fonds Bois disposant de moyens accrus avec un closing initial de 70 millions d'euros, financés par Bpifrance, gestionnaire du fonds, l'Etat, l'Ameublement Français et le CODIFAB**
- **Un accompagnement de la filière française Bois et Meubles, élargie aux matériaux biosourcés**
- **Un objectif d'investissement de long terme dans une quinzaine d'entreprises structurantes de la filière**



Paris, le 16 décembre 2020 – Doté au premier closing de plus de 70 millions d'euros, financés conjointement par Bpifrance, le ministère de l'Agriculture et de l'alimentation, L'Ameublement Français et le CODIFAB, cette troisième génération de fonds Bois a vocation à accompagner la filière française du bois, du meuble et des matériaux biosourcés, en renforçant les fonds propres d'entreprises structurantes afin d'accélérer leur développement. Grâce à ce nouveau fonds, Bpifrance va amplifier son action ciblée au profit de la croissance et de la transformation des acteurs français de cette filière clé pour atteindre l'objectif de neutralité carbone à horizon 2050.

La filière Bois se trouve aujourd'hui au croisement de quatre enjeux d'avenir :

- La lutte contre le réchauffement climatique et la limitation des Gaz à Effet de Serre (GES) à travers la valorisation de ressources renouvelables locales présentant un bilan carbone vertueux ;
- La French Fab comme vecteur de redynamisation au coeur de nos territoires, avec un impact fort sur l'emploi de proximité qualifié ;
- La souveraineté de la France dans ses approvisionnements en matières premières renouvelables ;
- La révolution du secteur de la construction grâce à l'essor des matériaux biosourcés en substitution des matériaux énergivores ou pétro-sourcés.



Face à ces enjeux d'avenir, Bpifrance, le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, dans le cadre du Plan de Relance, ainsi que les organisations professionnelles (L'Ameublement Français et le CODIFAB) unissent leurs moyens en créant le Fonds Bois et Eco-Matériaux (Fonds Bois 3).

José Gonzalo, Directeur exécutif Capital Développement de Bpifrance, déclare : « *Financer la croissance d'entreprises françaises stratégiques et compétitives des secteurs du bois, du meuble et des matériaux biosourcés revêt un caractère décisif pour développer des emplois qualifiés ayant un réel impact sur l'attractivité de nos territoires. En élargissant son champ d'investissement au secteur des matériaux biosourcés, le Fonds Bois 3 amplifie son action pour structurer une filière industrielle française qui contribue à l'atteinte des objectifs de la transition vers une économie décarbonée.* »

Le Fonds Bois et Eco-Matériaux s'inscrit dans une action conjointe et dans la continuité de celle des principaux acteurs et organismes de l'écosystème (amont forestier, syndicats professionnels, Comité Stratégique de Filière, industriels, etc.), avec pour objectif d'être un investisseur actif et patient, partenaire expert des entrepreneurs de cette filière. Il prendra des participations minoritaires, ou investira en quasi fonds propres, des montants compris entre 500 000 et 10 millions d'euros, dans une quinzaine de PME et ETI françaises. D'une durée de vie de quinze ans, prorogable deux ans, le Fonds Bois 3 est un investisseur de long terme avec des horizons de sortie flexibles. Il s'appuiera notamment sur la position de Bpifrance dans l'écosystème et sur son expérience acquise au travers de 10 années d'investissement dans cette filière pour renforcer les fonds propres des entreprises et permettre le financement de leurs développements.

Au travers des Fonds Bois 1 et 2, lancés respectivement en 2010 et 2015, Bpifrance a réalisé 16 investissements structurants pour la filière bois et meubles : une dizaine d'unités industrielles d'envergure ont ainsi été créées et une quinzaine d'acquisitions consolidantes et de rapprochements d'entreprises stratégiques réalisés. L'accompagnement des entreprises familiales (70% des opérations réalisées) et les primo-ouvertures (70%) ont été au coeur des problématiques adressées, toujours dans un souci de pérenité des savoir-faire régionaux. Avec ces deux fonds, ce sont déjà plus de 90 millions d'euros qui ont été apportés en fonds propres et quasi-fonds propres par Bpifrance et ses co-investisseurs pour consolider la filière française.

Au delà des Fonds Bois, Bpifrance soutient le développement des acteurs de la filière au travers de prêts dédiés (Prêts Filière Bois et Prêts Participatifs de Développement Bois) et de programmes d'accompagnement des dirigeants, notamment via l'Accélérateur Bois. Ce nouveau Fonds continue et amplifie ainsi l'action de Bpifrance au service de cette filière clé pour l'économie des territoires.

Contacts presse :

Bpifrance

Nathalie Police
01 41 79 95 26
Nathalie.police@bpifrance.fr

Sophie Santandrea
01 45 65 51 62
Sophie.santandrea@bpifrance.fr

L'Ameublement français

Catherine Vereecke et Amandine Robert
01 44 68 18 02 - 01 44 68 18 40
pressec@ameublement.com

CODIFAB

Audoine de Gouvion Saint-Cyr
01 44 68 18 08
gouvionsaintcyr@codifab.fr



A propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr – Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse

A propos de l'Ameublement français

L'Ameublement français est une organisation professionnelle qui rassemble 350 entreprises françaises de la fabrication d'ameublement et de l'aménagement des espaces de vie. Accélérateur de son industrie, l'Ameublement français facilite la conquête de ses adhérents vers les marchés nationaux et internationaux, encourage l'innovation et les savoir-faire afin de s'adapter aux enjeux de demain et s'engage au profit d'une filière vertueuse et durable. L'Ameublement français met à la disposition de ses adhérents des ressources et initie des actions collectives favorisant le partage avec tous les acteurs de la chaîne de valeur, de l'objet au projet. Convaincu de la force du collectif, l'Ameublement français est un acteur engagé sur les scènes politiques, économiques, et sociales pour faire rayonner l'excellence industrielle et l'art de vivre à la française.

A propos du CODIFAB

Le CODIFAB, Comité Professionnel de Développement des Industries Françaises de l'Ameublement et du Bois, fédère et rassemble 4 200 PME et plus de 15 000 artisans, industriels français de l'ameublement et du bois. Le CODIFAB a pour mission de conduire et financer, par le produit de la Taxe Affectée, des actions d'intérêt général décidées par les organisations professionnelles représentatives :



Ces actions, collectives, ont pour objectif d'accompagner l'évolution des entreprises de création, de production et de commercialisation, par : une meilleure diffusion de l'innovation et des nouvelles technologies, l'adaptation aux besoins du marché et aux normes environnementales, la promotion, le développement international, la formation, et par toute étude ou initiative présentant un intérêt pour l'ensemble de la profession.

Pour en savoir plus : www.codifab.fr